

# ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2020

---

PLFSS POUR 2021 - (N° 3551)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS156

présenté par  
M. Mesnier, rapporteur général

-----

### ARTICLE 13 SEPTIES

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise la suppression de l'article qui vise à exonérer les résidents à l'étranger qui paient l'impôt sur le revenu en France indépendamment de leur appartenance à l'Union européenne.